

Fiche numéro	39
Code de l'action	P5C2A81-039
Programme	P5
Axe stratégique	A4: Développement de programmes de mise en valeur des ressources en eau
Composante	C2 : Appui au développement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement
Titre	Elaboration et mise en œuvre de plans de développement de l'hydraulique pastorale
Objectif	Améliorer la situation de l'abreuvement du cheptel dans les couloirs transfrontaliers, en accroissant le nombre de points d'eau pastoraux et en renforçant les capacités des services techniques concernés ainsi que des parties prenantes
Zone concernée	La RCA, le Cameroun, le Tchad, la RDC et nord de l'Angola
Justification	Les conditions actuelles de l'élevage sont marquées par des périodes de transhumance, entraînant des déplacements sur de longues distances et nécessitant de prévoir des aménagements connexes aux couloirs de transhumance. Il s'agit donc de mettre en place des aménagements et infrastructures visant à améliorer les conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail. Le projet vise à appuyer, aux plans technique, institutionnel et légal, chaque état concerné dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de développement d'hydraulique pastorale.
Activités	Pour le développement de l'hydraulique pastorale, il faudra mettre en œuvre des mesures qui visent : - La densification des ouvrages d'hydraulique pastorale selon les besoins en eau des cheptels tout en tenant compte des capacités de charge de pâturage naturelles - Le renforcement du cadre légal et réglementaire des pays par la prise en compte de dispositions relatives à l'organisation et le développement de l'hydraulique pastorale (Les lois sur l'eau de certains pays n'abordent pas ces questions : cas du Congo, de la RCA et du Cameroun) - Le renforcement des capacités opérationnelles des services techniques responsables de l'hydraulique pastorale et la réorganisation du cadre institutionnel par la clarification des attributions des différents services concernés par l'aménagement et la gestion des ressources pastorales ; - L'élaboration de plan de développement d'hydraulique pastorale Au niveau régional l'activité porte sur l'appui technique à apporter aux équipes nationales pendant toute la durée du projet.
Résultats attendus	- Ouvrages d'hydraulique pastorale réalisés - Les capacités techniques et institutionnelles, opérationnelles pour créer l'environnement habilitant propice au développement de l'hydraulique pastorale sont renforcées - Le plan de développement de l'hydraulique pastorale élaboré et validé
Indicateurs	- Nombre de nouveaux ouvrages d'hydraulique pastorale construit. - Appui institutionnel, technique et légal - Plan de développement de l'hydraulique disponible
Bénéficiaires	L'ensemble des éleveurs, services techniques des états concernés et les parties prenantes
Hypothèses	Les politiques nationales sont basées sur la promotion de l'hydraulique pastorale et les pays pris individuellement ont disposé les moyens nécessaires pour le développement du secteur

Risques	<ul style="list-style-type: none"> - La persistance des conflits liés à l'eau entre agriculteurs et éleveurs et l'absence d'instruments appropriés pour leurs résolutions - Conflits dans la zone 	
Coût total en Euros	6 655 000	
	Désignation	Coût
Tâche / activité 1	La densification des ouvrages d'hydraulique pastorale	1 500 000
Tâche / activité 2	Le renforcement du cadre légal et réglementaire des pays	1 250 000
Tâche / activité 3	Le renforcement des capacités opérationnelles des services techniques	1 250 000
Tâche / activité 4	L'élaboration de plan de développement d'hydraulique pastorale	800 000
Tâche / activité 5	Apporter l'appui technique aux équipes nationales	1 250 000
Provisions	605 000	
Responsable de l'exécution	<p>La structure chargée de l'exécution pour les projets « plans de développement hydraulique pastoral (niveau pays) sera définie d'un commun accord entre chaque gouvernement concerné et la source de financement avec un avis technique du CEEAC/CRGRE.</p> <p>Pour la partie « Appui régional » la structure chargée de l'exécution sera définie d'un commun accord entre la source de financement concernée et CEEAC/CRGRE.</p>	
Institutions associées	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique ; Ministère de l'élevage - La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRH) - CEBEVIRHA 	
Programmation	Moyen terme, 3,5 ans avec 6 mois d'étude de faisabilité	
Années de réalisation : début / fin	2019	2022
Relations avec d'autres actions		
Notes		